



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
ORGANIZACIÓN DE AVIACIÓN CIVIL INTERNACIONAL
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ГРАЖДАНСКОЙ АВИАЦИИ
منظمة الطيران المدني الدولي
国际民用航空组织

999 UNIVERSITY STREET, MONTREAL, QUEBEC, CANADA H3C 5H7

Tel.: (514) 954-8219
Fax: (514) 954-6077

Internet: icao.hq@icao.org
Sitatex: YULCAYA

Telex: 05-24513
Cables: ICAO MONTREAL

TÉL.: (514) 954-6371

Réf.: M 10/1

le 15 décembre 2000

Objet: Invitation au Colloque sur les aspects
environnementaux de l'aviation

Suite à donner: Prière d'indiquer, d'ici le **15 février 2001**,
si vous comptez participer au colloque

Madame, Monsieur,

1. J'ai l'honneur d'inviter votre organisation au Colloque sur les aspects environnementaux de l'aviation, qui se tiendra au siège de l'OACI, à Montréal, du 9 au 11 avril 2001.

Contexte

2. Depuis quelques années, les aspects environnementaux de l'aviation, en particulier le bruit des aéronefs et les effets des émissions des moteurs d'aviation, suscitent des préoccupations croissantes. Bien que le bruit des aéronefs soit essentiellement un problème local qui concerne principalement les aéroports très actifs situés dans des régions à forte densité de population, certaines des mesures actuellement à l'étude pour y faire face pourraient avoir des répercussions profondes pour l'industrie du transport aérien dans tous les pays. Quant aux émissions des moteurs d'aviation, elles ont des incidences à la fois locales et mondiales, notamment en ce qui a trait à l'évolution du climat. À ce sujet, l'OACI doit élaborer une réponse appropriée aux dispositions du Protocole de Kyoto, qui appelle les États à poursuivre leurs efforts dans le cadre de l'OACI pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre. Cela pourrait aussi avoir d'importantes répercussions pour l'ensemble des pays.

3. C'est dans ce contexte que le Conseil a décidé de tenir un colloque sur les aspects environnementaux de l'aviation. Le Conseil a fixé pour ce colloque les principaux objectifs suivants:

- a) mieux sensibiliser les États aux problèmes environnementaux liés à l'aviation civile;

- b) procéder à un échange de vues sur ces problèmes;
- c) familiariser les États avec les travaux de son Comité de la protection de l'environnement en aviation, dont la prochaine réunion est prévue pour janvier 2001 (CAEP/5).

Cela contribuera à préparer les États à un important débat sur les questions environnementales que l'Assemblée de l'OACI doit tenir à sa prochaine session en septembre/octobre 2001.

Thèmes du colloque

4. Un projet d'exposé sommaire des thèmes dont le colloque sera saisi figure à la **Pièce jointe A**. Ce projet a reçu l'approbation de principe du Conseil, étant entendu qu'il pourra être nécessaire de l'adapter en fonction de l'évolution de la situation d'ici le colloque. Après un bref tour d'horizon des problèmes environnementaux liés à l'aviation ainsi que des activités de l'OACI dans le domaine de l'environnement, l'attention sera axée sur les deux principales questions environnementales dont s'occupe l'OACI, à savoir le bruit des aéronefs et les effets des émissions des moteurs d'aviation. Sur ces deux points, le projet d'exposé prévoit les éléments suivants:

- a) une description générale du problème environnemental et des principaux moyens d'y faire face;
- b) un rappel des politiques existantes de l'OACI;
- c) le point sur les faits récents, en particulier sur les résultats de CAEP/5 et sur la détermination des principales questions à soumettre à l'Assemblée à sa prochaine session;
- d) des renseignements sur le programme des travaux futurs du CAEP et sur les principaux facteurs qui devraient retenir l'attention des responsables de l'élaboration des politiques en vue de régler le problème au cours des prochaines années.

Format du colloque

5. L'examen de chaque question et, au besoin, de chaque sous-question commencera par un ou plusieurs exposés présentés par des conférenciers compétents en la matière. La parole sera ensuite donnée aux participants qui souhaiteront formuler des observations ou poser des questions aux conférenciers. Un animateur sera nommé pour diriger l'ensemble du colloque, et des rapporteurs seront chargés de résumer les débats sur le bruit des aéronefs et sur les émissions des moteurs d'aviation.

6. Avant le colloque, le Secrétariat établira un nombre limité de notes d'information de base, brèves et factuelles. Le colloque ne sera pas saisi de notes de travail formelles.

7. Le colloque n'adoptera aucune recommandation ni conclusion officielle, mais le Secrétariat présentera un bref rapport au Conseil, à sa 163^e session, dans une note de travail qui exposera les principales questions à soumettre à l'Assemblée ainsi que les éléments du colloque susceptibles d'être utiles au Conseil lorsqu'il préparera l'examen des questions environnementales par l'Assemblée.

Arrangements divers

8. Le Conseil a décidé que le colloque se tiendrait en un seul organe. Les langues de travail seront le français, l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le russe, avec interprétation en chinois.

9. Vous trouverez à la **Pièce jointe B** une liste d'hôtels et d'hôtels-résidences représentatifs situés à une distance raisonnable du siège de l'OACI, ainsi qu'un plan de Montréal. Les réservations peuvent être faites directement auprès de l'hôtel de votre choix ou par l'intermédiaire des services de voyage American Express de l'OACI, téléphone: (514) 954-8102, fax: (514) 954-6758. Les tarifs indiqués doivent être confirmés au moment de la réservation. Les représentants doivent préciser qu'ils participent à une réunion de l'OACI. Des renseignements supplémentaires sur Montréal, y compris sur les tarifs et emplacements d'autres hôtels, peuvent être obtenus sur le site officiel d'information touristique de Montréal à l'adresse <http://www.tourisme-montreal.org>.

10. Conformément au paragraphe 3.7 de l'Annexe 9 à la *Convention relative à l'aviation civile internationale*, le Canada n'exige plus, dans le cas des ressortissants d'un grand nombre d'États, de visa d'entrée pour les visiteurs temporaires. Les participants qui ont encore besoin d'un visa pour entrer au Canada sont invités à faire en temps utile les démarches auprès des autorités canadiennes.

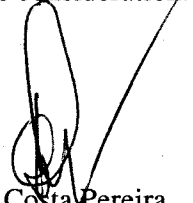
Renseignements supplémentaires

11. Le programme détaillé du colloque ainsi que des renseignements sur d'autres questions d'organisation, notamment sur l'inscription, vous seront envoyés après la tenue de CAEP/5. Vous trouverez aussi des renseignements à jour sur le colloque, dont les dernières notes d'information de base, sur le site Web de l'OACI (www.icao.int).

Réponse à l'invitation

12. Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir dès que possible, et au plus tard le **15 février 2001**, si vous comptez participer au colloque et, dans l'affirmative, de me communiquer les noms de vos représentants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.



R.C. Costa Pereira
Secrétaire général

Pièces jointes:

- A – Projet d'exposé sommaire des thèmes
- B – Liste d'hôtels et d'hôtels-résidences et plan